

Interpellation en vue du conseil communal du 28/09/2020

Les pouvoirs publics, Intradel ou le capitalisme des fèces

En 2021, Intradel interdira de jeter les couches souillées dans les sacs ou containers verts. À Liège, où le prix du sac jaune a augmenté de 50% en 2019, cela va représenter un coup dur pour les ménages avec jeune(s) enfant(s). Intradel évalue la consommation de langes par enfant à 400 kg/an. À 15€ les 10 sacs jaunes plutôt que 5€ le rouleau de verts, la facture sera salée.

À l'époque, vous justifiiez cette augmentation de 50% comme sanction des mauvais comportements en matière de tri. Or, ceux qui génèrent le plus de déchets ne sont pas forcément de mauvais trieurs mais des familles nombreuses, des ménages aux faibles revenus se fournissant chez des hard-discounteurs qui suremballent leurs produits. Appliquer véritablement la méthode du pollueur/payeur, ce serait obliger l'industrie à assumer le coût de sa filière jusqu'au bout. C'est elle qui choisit les matériaux des langes.

Quant aux couches lavables, elles alourdissent un temps de travail ménager qui incombe encore trop souvent aux femmes. Le réutilisable et le lavable engendrent forcément une corvée lessive plus importante qui ne fait que renforcer la division genrée du travail domestique, sans parler des crèches, contraintes de gérer des tâches supplémentaires.

Voici mes questions :

1. En tant que président d'Intradel, comment justifiez-vous l'application de ce projet injuste ?
2. Comment allez-vous faire pour compenser cette augmentation de la taxe urbaine variable et ne pas faire porter ce coût sur le budget des ménages ?

Céline Fassotte

Conseillère communal PTB